

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Assemblée générale 2022

Nouvelle dénomination « SuisseOsteo » comme jalon dans l'histoire associative

Berne, le 3 juin 2022. Lors de l'Assemblée générale de cette année, les membres ont adopté un jalon dans l'histoire de la Fédération avec la nouvelle dénomination et le nouveau logo « SuisseOsteo – Fédération suisse d'ostéopathie ». Avec SuisseOsteo, la Fédération doit être renforcée en tant qu'institution, reconnue pour sa qualité et plus rapidement identifiable par les patients·e-s, les autorités, les milieux politiques ainsi que les autres professionnel·le-s de la santé.

Pour la Fédération Suisse des Ostéopathes (FSO-SVO), une nouvelle année exigeante et pleine de défis s'est achevée, après une année 2020 marquée en premier lieu par la pandémie du Covid. Les ostéopathes ont dû faire leurs preuves dans leur rôle de prestataire de premier recours et se positionner dans le paysage de la santé. En ce qui concerne l'avenir, Sebastian Byrde, président de SuisseOsteo, constate : « En 2022, nous voulons maintenir le cap et continuer à investir dans notre communication interne et externe ainsi que dans le réseautage avec nos organisations partenaires, les milieux politiques et les autorités. »

La qualité grâce à une formation et formation continue exigeante

Pour 2021, il s'agissait d'investir principalement dans la qualité ainsi que dans la formation et la formation continue. L'objectif principal était de garantir et de développer la qualité déjà élevée à ce jour. La Fédération y est parvenue, par exemple en élaborant des directives pour l'ostéopathie dans les domaines « nouveau-nés et enfants » et « traitements internes urogénitaux et proctologiques ostéopathiques » ainsi qu'avec la mise en place de cercles de qualité durant l'année 2022. L'offre exigeante de formation et formation continue pour les ostéopathes a également permis d'assurer la qualité. Celle-ci a été développée de manière ciblée au cours de l'année sous revue et complétée en partie par des webinaires. Les membres s'engagent à suivre une formation de 30 heures par an.

Visibilité et notoriété grâce à la nouvelle dénomination

Outre que dans l'assurance qualité, la Fédération a continué à investir dans sa propre visibilité et sa notoriété auprès des politiques, des autorités et des autres associations du domaine de la santé. Dans ce contexte par exemple, la présence sur les réseaux sociaux a été développée de manière ciblée. Avec l'ancrage de l'ostéopathie dans la loi sur les professions de la santé (LPSan), la Fédération a posé un jalon en 2020. Afin que ce jalon puisse être porté encore plus consciemment vers l'extérieur, les membres ont adopté lors de l'Assemblée générale la nouvelle dénomination et le logo « SuisseOsteo – Fédération suisse d'ostéopathie ». L'objectif est de renforcer la Fédération en tant qu'institution et de la rendre plus rapidement reconnaissable grâce à un nom marquant et concis. Parallèlement à la nouvelle dénomination, un processus participatif entre la Fédération nationale et les sociétés cantonales a permis de développer en 2021 une charte qui montre l'attitude de l'ostéopathie vis-à-vis de ses principaux groupes cibles, tels que les patient·e-s ou ses propres membres.

De plus amples informations :

- [Rapport annuel 2021](#)
- [Charte de l'association](#)

Pour tout renseignement complémentaire :

Christian Streit
Directeur général de SuisseOsteo
Tél. 021 323 03 03
[E-mail](#)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

[Facebook](#)

[LinkedIn](#)

[Instagram](#)

SuisseOsteo – Fédération suisse d'ostéopathie

Votre santé entre de bonnes mains

La Fédération suisse d'ostéopathie (SuisseOsteo) a été fondée en 2005. Elle représente plus de 1000 membres au bénéfice d'un titre protégé par la loi fédérale sur les professions de la santé (LPSan). La Fédération s'engage pour la promotion de la profession, son intégration au sein du système de santé ainsi que pour les intérêts de ses membres. Elle est de plus l'organisation de référence pour les autorités compétentes. SuisseOsteo a participé activement à la mise en place des cursus suisses pour l'obtention du Master of Science en ostéopathie. Grâce à son programme de formation continue, la Fédération garantit le maintien et le perfectionnement des connaissances de ses membres.

<http://www.suisseosteoch.ch>